
Le premier programme de sensibilisation des Femmes parlementaires du Commonwealth

par Charlotte L'Écuyer, députée provinciale

Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) est un réseau qui permet à ses membres de partager leurs expériences, de discuter de sujets d'intérêt et de trouver des solutions aux problèmes auxquels est confrontée la minorité féminine dans les parlements. Fondée en 2006, FPC - Région canadienne se compose de femmes parlementaires de toutes les régions du Canada. En mai 2007, le réseau a organisé son premier programme de sensibilisation.



Le Programme de sensibilisation de FPC vise à accroître la représentation des femmes au sein de tous les ordres de gouvernement. Les discussions ont permis de mieux faire connaître le rôle des parlementaires et le processus électoral. En tant que présidente de Femmes parlementaires du Commonwealth – Région canadienne, j'ai dirigé une délégation de FPC au premier programme de sensibilisation, qui s'est déroulé à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, du 1er au 5 mai 2007. La délégation était également formée de l'honorable Carolyn Bolivar-Getson, députée à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, de Nancy Eppner et Judy Unor, députées à l'Assemblée législative de la Saskatchewan, de Diane Groenewegen et Sandy Lee, députées à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Dans le cadre du programme, la délégation a rencontré des membres des organisations et des établissements suivants :

- l'école Allain St. Cyr
- l'école secondaire St. Patrick
- le Parlement des jeunes des Territoires du Nord-Ouest
- l'école secondaire Sir John Franklin
- le Centre for Northern Families
- le Conseil sur la condition de la femme

Charlotte L'Écuyer est députée de Pontiac à l'Assemblée nationale du Québec. Elle est présidente des Femmes parlementaires du Commonwealth – Région canadienne.

- le CA
- l'Association des femmes autochtones.

La délégation a également eu l'occasion de discuter du programme de sensibilisation de FPC et de l'importance de la représentation des femmes en politique avec :

- le commissaire des Territoires du Nord-Ouest, Anthony J. Hitford
- le président de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest, Paul Delorey
- le ministre responsable de la Condition féminine, Charles Dent.

En plus de ses nombreuses rencontres, la délégation a participé au programme du Parlement des jeunes à l'Assemblée législative. D'importantes discussions se sont tenues sur le paysage politique au Canada et dans le monde, la situation politique dans les Territoires du Nord-Ouest, les obstacles que doivent surmonter les femmes qui veulent se lancer en politique, l'importance de la participation à la vie politique et à la fonction publique, ainsi que le rôle et les objectifs des FPC. Femmes parlementaires du Commonwealth a pour buts et objectifs :

- d'offrir des occasions de discussion stratégique et de perfectionnement professionnel à des parlementaires futures et actuelles;
- d'augmenter la représentation féminine dans nos parlements;
- de favoriser d'étroites relations entre les femmes parlementaires de toutes les sections de la Région;
- de favoriser les relations avec d'autres pays ayant des liens parlementaires étroits avec la Région;
- de discuter, d'établir des stratégies et de prendre des mesures concrètes relativement à des questions liées à l'égalité entre les hommes et les femmes, au Canada et sur la scène internationale.

Les membres de FPC ont donné un aperçu des activités de l'organisme à l'étranger et au Canada. La position du Canada en ce qui concerne la représentation des femmes et le bilan des différentes assemblées législatives ont fait l'objet d'un examen.

La situation des Territoires du Nord-Ouest est très particulière, compte tenu du régime législatif dépourvu de partis politiques et de la faible population. Le gouvernement de consensus comporte moins d'obstacles aux nominations que n'en ont les gouvernements d'autres provinces et territoires. Malgré l'absence de restrictions liées aux partis politiques, seulement deux députées siègent à l'Assemblée législative, et aucune ne fait partie du Cabinet. Actuellement, aucune femme autochtone n'occupe de siège à l'Assemblée législative; il faut s'attaquer à ce problème de toute urgence. Au cours des discussions avec l'Association des femmes autochtones, on a attiré l'attention sur le rôle que jouent beaucoup de dirigeantes communautaires au sein des gouvernements autonomes autochtones plutôt qu'à l'Assemblée législative territoriale. De nombreuses candidates défaites lors des dernières élections territoriales ont perdu par très peu de voix. Il y a eu consensus sur l'importance d'encourager ces candidates à se présenter de nouveau.

Pour accroître la représentation des femmes en politique, il faut surmonter un grand nombre d'obstacles. Les participantes se sont demandé si la faible représentation des femmes était due au fait que celles-ci ne sont pas élues ou au fait qu'elles ne briguent pas les suffrages. Il a été conclu que, pour accroître cette représentation, il faut encourager les femmes à se présenter aux élections.

L'instabilité des parlements minoritaires a une incidence sur toutes les candidates. La disponibilité de circonscriptions gagnables et l'accès à celles-ci ont aussi constitué des sujets de préoccupation. Des horaires propices à la vie familiale et des services de garde pourraient réduire les obstacles liés aux responsabilités familiales. Le fait d'avoir à couvrir de longues distances inquiétait de nombreuses éventuelles candidates.

On s'est entendu pour affirmer que, afin de disposer d'une masse critique susceptible d'influer sur les assemblées législatives, les femmes doivent occuper au moins 30 p. 100 des sièges. La diversité au sein des assemblées est cruciale. Avant les récentes élections au Manitoba, aucune assemblée législative canadienne n'avait atteint l'objectif minimal de 30 p. 100. La délégation de FPC a encouragé les femmes à participer aux activités de tous les ordres de gouvernement, et elle a souligné le rôle important que jouent les ONG, les organismes populaires et les groupes communautaires. Les possibilités de rendre service à la collectivité sont vastes. Le pouvoir d'un élu de changer les choses s'est révélé un élément moteur de la décision des parlementaires de se lancer en politique. L'importance d'avoir un plus grand nombre de femmes au sein du Cabinet a été reconnue, et la représentation actuelle de femmes au sein du Cabinet québécois, qui est de 50 p. 100, a été saluée.



Les femmes parlementaires du Commonwealth à Yellowknife

Recommandations et conclusion

FPC a à cœur d'accroître la représentation des femmes au sein de tous les ordres de gouvernement. Dans le contexte du programme de sensibilisation, de nombreuses initiatives ont été élaborées en vue d'atteindre cet objectif.

Il est nécessaire d'offrir des cours sur l'organisation d'une campagne dans toutes les régions. Les femmes ne sont pas suffisamment sensibilisées aux possibilités que comporte le processus politique et comprennent mal le processus de nomination et d'élection. Beaucoup de régions ont offert ce genre de cours, qui a connu un très grand succès et où ont été formées des candidates élues. FPC travaillera en collaboration avec les organismes qui offrent ces cours actuellement et elle encouragera les assemblées législatives et les groupes de revendication à élaborer des programmes semblables.

Les campagnes de sensibilisation au système parlementaire et au processus politique dans les écoles sont essentielles à la participation accrue des jeunes. FPC présentera de l'information sur son programme aux assemblées législatives, afin de les encourager à mener des activités de sensibilisation.

FPC a encouragé les candidates défaites à se présenter de nouveau aux prochaines élections. Elle a dressé la liste des ONG et des groupes communautaires pouvant appuyer des candidates et a encouragé les organismes concernés à fournir ce soutien.

Le comité directeur de FPC examinera plus à fond la question des horaires propices à la vie familiale, en vue de présenter une proposition en ce sens aux assemblées législatives.

Compte tenu de la réussite du premier programme de sensibilisation des Femmes parlementaires du Commonwealth, FPC – Région canadienne poursuivra ses activités dans ce domaine partout au pays. En 2008, le programme se déroulera en Nouvelle-Écosse.